

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MODESTE

18 décembre 2012

Procès-verbal de la session extraordinaire du conseil municipal tenue le **18 décembre 2012** à 19 heures à la salle du conseil, située au 312, rue Principale à Saint-Modeste.

Sont présents :

- Mme Margot Perreault, conseillère
- M. Lucien Gendron, conseiller
- M. Alain Boucher, conseiller
- M. Yannick Bélanger, conseiller

Sont absents :

- M. Louis-Marie Bastille, maire
- M. Jean-Guy Raymond, conseiller

Les membres présents forment le quorum.

Le directeur général et secrétaire-trésorier, Alain Vila assiste à la session.

2012-12-0312

1. Ouverture de la session

La session est ouverte à 19h00 par Lucien Gendron, maire suppléant de Saint-Modeste.

Il est proposé par Alain Boucher, appuyé par Yannick Bélanger, d'accepter l'ouverture de la session.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2. Constat et lecture de l'avis de convocation

Tel que requis par l'article 153 du Code municipal, le maire suppléant, Lucien Gendron, constate que l'avis de convocation a été signifié aux membres du conseil qui ne seraient pas présents à l'ouverture de la session.

La lecture de l'avis de convocation est faite par le directeur général et secrétaire-trésorier, Alain Vila.

2012-12-0313

3. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Margot Perreault, appuyé par Alain Boucher, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2012-12-0314

4. Choix d'adjudicataire suite à l'appel d'offres sur invitation de services spécialisés en hydrogéologie – Réseau d'aqueduc Audet

ATTENDU qu'un appel d'offres sur invitation a été transmis le 7 décembre 2012 pour services spécialisés en hydrogéologie afin de poursuivre des travaux de recherche en eau afin d'alimenter le réseau d'aqueduc Audet en eau potable;

ATTENDU que deux (2) firmes d'hydrogéologues ont été invitées et nous

ont transmis des soumissions avant la date limite du mardi 18 décembre 2012 à 14h30;

ATTENDU que conformément à l'article 936.0.1.1 du Code Municipal, un système de pondération a été utilisé par un comité de sélection afin d'évaluer les offres reçues selon les conditions et critères énoncés dans l'appel d'offres;

ATTENDU QUE les résultats de l'ouverture des soumissions et des travaux du comité de sélection sont présentés dans le tableau suivant :

Soumissionnaires	Conformité soumission	Prix total (taxes incluses)	Pointage final
Mission HGE	Oui	17 856,77 \$	84
Laforest Nova Aqua	Oui	28 226,36 \$	53,14

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Alain Boucher appuyé par Yannick Bélanger :

QUE la Municipalité de Saint-Modeste accepte l'offre présentée par «Mission HGE» déposée au coût global de 17856,77 \$ taxes incluses;

QUE copie de la présente soit adressée à l'ensemble des soumissionnaires;

QUE les dépenses reliées à l'attribution du présent contrat seront payées à même la TECQ 2010-2013;

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2012-12-0315

5. Embauche de personnel de voirie

ATTENDU QUE le personnel de voirie doit être renforcé pour pallier à des besoins ponctuels et occasionnels notamment au niveau de la voirie d'hiver;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Margot Perreault, appuyé par Alain Boucher **QUE** :

- Le conseil entérine l'engagement de monsieur Jacques Jalbert en qualité de conducteur de véhicules lourds et homme d'entretien d'hiver sur appel aux conditions telles que décrites dans la correspondance de confirmation d'engagement transmise à monsieur Jacques Jalbert datée du 13 décembre 2012 dont copie a été remise à l'ensemble des membres du conseil.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2012-12-0316

6. Convention de recherche en eau – Promesse conditionnelle d'achat de terrain

ATTENDU QUE dans le cadre de la recherche en eau en cours pour l'approvisionnement en eau potable des résidants desservis par le réseau d'Aqueduc Audet, il convient de faire signer à certains propriétaires de terrains, des conventions de recherche en eau incluant une option d'achat de terrain conditionnelle à ce que les résultats de la recherche en eau soient positifs;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yannick Bélanger, appuyé par

Margot Perreault **QUE** :

- Le conseil mandate le maire, Louis-Marie Bastille, ou le maire suppléant, Lucien Gendron en son absence, afin de signer lesdites conventions intégrant les prix d'achat de terrains; l'achat de terrain étant conditionnel à des forages, essais de pompages et tests de qualité positifs permettant le raccordement du puits au réseau Audet.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

7. Période de questions à l'intention des gens de la salle

Pas de questions.

2012-12-0317

8. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Alain Boucher, appuyé par Yannick Bélanger, de lever la session à 19h24.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

En signant le présent procès verbal, le maire Louis-Marie Bastille est réputé avoir approuvé et signé chacune des résolutions.

Alain Vila
Directeur général et
Secrétaire-trésorier

Louis-Marie Bastille,
Maire